Lyon

Une influence économique et résidentielle

L'aire urbaine de Lyon est, avec 2 237 700 habitants, la deuxième aire urbaine française en population. Elle exerce une double influence, économique et résidentielle, sur les territoires qui l'environnent.

De nombreux flux migratoires...

Avec un solde migratoire positif, mais proche de l'équilibre, l'aire urbaine de Lyon se caractérise par l'ampleur en volume de ses mouvements migratoires. Les nouveaux arrivants, près de 71 840 en 2013, représentent ainsi 3,3 % de sa population.

L'aire urbaine de Lyon enregistre des flux d'échanges annuels très importants avec le reste de la France, notamment avec l'aire urbaine de Paris (9 100 arrivées, 8 800 départs). Les flux au sein du territoire régional sont également conséquents, principalement avec les aires urbaines de Grenoble (autour de 3 500) et de Saint-Étienne (2 500) mais aussi avec celles de Vienne et de Bourg-en-Bresse.

La capitale régionale reste la porte d'entrée privilégiée des personnes venant de l'étranger. Avec 11 890 arrivants sur un an, elle concentre un tiers des arrivées de l'étranger dans la région.

Corrélativement à son statut de centre universitaire de premier plan, l'aire urbaine de Lyon se caractérise par son attractivité vis-à-vis des jeunes de 18 à 24 ans, avec plus de 22 500 arrivées en 2013 (pour quelque 17 000 départs).

Les principaux flux d'échanges concernent les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures, qui sont aussi les professions les plus mobiles (respectivement 10 400 et 9 200 actifs entrants contre 10 000 et 9 000 sortants).

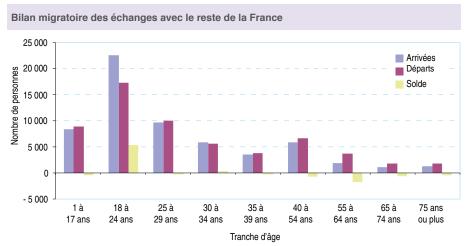
En revanche, le solde migratoire est négatif pour les personnes les plus âgées (au-delà de 55 ans), plus nombreuses à quitter l'aire urbaine de Lyon qu'à s'y installer. Il s'agit, pour l'essentiel, de ménages en retraite (solde de – 2 400 retraités).

...au profit de ses espaces périphériques

Entre 2012 et 2013, le seul effet des migrations contribue à augmenter la population de la banlieue de 0,4 % et de la couronne périurbaine de 0,5 %, confirmant la diffusion périphérique de la dynamique démographique lyonnaise. Précisons que la couronne s'étend jusqu'à Villefranche-sur-Saône, Bourgoin-Jallieu ou Ambérieu-en-Bugey.

Une aire métropolitaine lyonnaise multipolaire

Les données les plus récentes confirment une dynamique de flux quotidiens à une échelle plus large que celle de l'aire urbaine. Si la majorité des actifs (898 700) de l'aire urbaine de Lyon résident et travaillent dans celle-ci, 14 200 personnes travaillant dans l'aire urbaine de Lyon vivent dans l'aire urbaine de Saint-Étienne, 14 000 dans l'aire urbaine de Vienne, 3 700 dans celle de Bourg-en-Bresse, 2 800 dans celle de Tarare et 800 dans



Source: Insee, Recensement de la population 2013

celle de Roanne. La dynamique de flux s'exerce également de l'aire urbaine de Lyon vers ces mêmes territoires. Ainsi, 5 800 habitants de l'aire urbaine de Lyon travaillent dans celle de Vienne, 5 100 dans celle de Saint-Étienne, et 4 300 dans celle de Bourg-en-Bresse, 1 900 dans celle de Tarare et 440 dans celle de Roanne. L'ensemble de ces territoires compose l'aire métropolitaine lyonnaise.

À noter que les échanges domicile/travail avec l'aire urbaine de Grenoble sont équilibrés avec autant d'entrants que de sortants (environ 5000 dans chaque sens). Ceci s'explique par la grande étendue de l'aire urbaine lyonnaise, qui concentre beaucoup de navetteurs vers Lyon et également de nombreux flux de la couronne périurbaine de Lyon (Bourgoin, La Tour du Pin) vers l'aire de Grenoble. Avec l'aire urbaine de Paris, le flux est déséquilibré, avec près de 6800 sortants pour 2800 entrants dans l'aire urbaine de Lyon.

La distance moyenne des déplacements motorisés domicile/travail est de 24 km pour un temps moyen d'un peu moins de 28 minutes en 2013. Ces chiffres sont logiquement supérieurs aux quatre autres principales aires urbaines d'Auvergne-Rhône-Alpes en raison de l'étendue de l'aire urbaine de Lyon.

Le ratio emploi/actif de certaines communes, qui accueillent des zones d'activité importantes, est

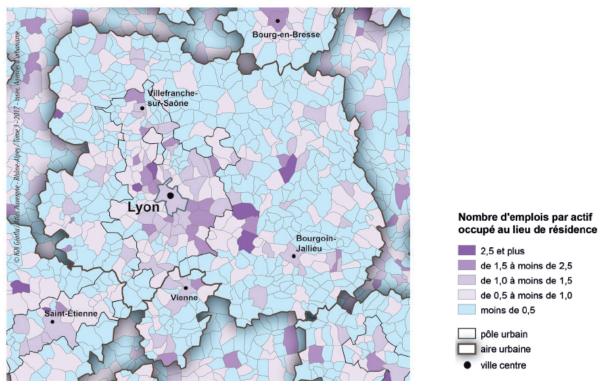
jusqu'à 2,5 fois supérieur à celui de la moyenne de l'aire urbaine. C'est le cas par exemple de Limonest avec Techlid, de Marcy l'Étoile en lien avec la forte concentration de grands groupes pharmaceutiques, de Saint-Vulbas avec le Parc industriel de la plaine de l'Ain (Pipa), de Saint-Quentin-Fallavier avec le Parc logistique de Chesnes et Colombier-Saugnieu avec la présence de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Une capacité décisionnelle économique importante avec un fort lien à Paris

La capacité décisionnelle lyonnaise, c'est-à-dire le pouvoir de commandement économique des sièges sociaux de l'aire urbaine de Lyon sur les établissements extérieurs est, traditionnellement, important. Lyon rayonne et constitue la seconde place économique en France.

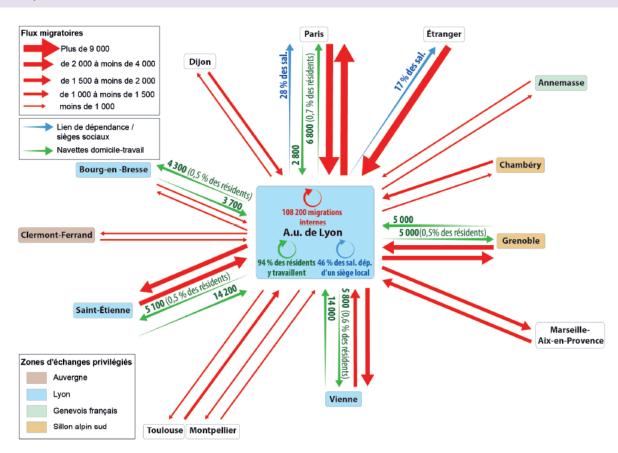
Elle dispose d'une relation privilégiée du secteur marchand avec Paris. Parmi les 165 000 établissements que compte l'aire urbaine de Lyon, 7 200 (4,3 %) dépendent d'un siège social localisé dans l'aire urbaine de Paris. Ils concernent 162 000 emplois, soit 28 % des salariés travaillant dans l'aire urbaine de Lyon. De même 4 150 établissements lyonnais dépendent d'un siège social hors territoire national. Ils réunissent 17 % des salariés travaillant dans l'aire urbaine de Lyon. ■

	Aire urbaine de Lyon
Migrations résidentielles	
Arrivées en provenance de l'étranger (sur un an)	11 890
Arrivées en provenance de la France (sur un an)	59 950
Départs vers la France (sur un an)	59 060
Part des arrivées dans la population âgée d'un an ou plus (en %)	3,3
Navettes domicile-travail	
Emplois au lieu de travail	996 190
dont occupés par des actifs résidant dans l'aire (en %)	91,2
Actifs occupés (au lieu de résidence)	962 140
dont habitant et travaillant dans la même commune (en %)	32,5
dont travaillant en dehors de l'aire (en %)	5,6
Liens économiques	
Part des salariés dépendants d'un siège social situé dans l'aire (en %)	45,7



Source : Insee, Recensement de la population 2013

Relations préférentielles avec les autres aires urbaines



Guide de lecture : Quotidiennement, 2 800 personnes habitant l'aire de Paris vont travailler dans l'aire lyonnaise. 6 800 personnes font le chemin inverse, soit 0,7 % des résidents de l'aire de Lyon ayant un emploi. Sur un an, 9 000 personnes ont déménagé de l'aire de Paris vers celle de Lyon, et inversement. Parmi les salariés du secteur marchand travaillant dans l'aire lyonnaise, 28 % dépendent d'un siège social localisé dans l'aire de Paris.

Note : seuls les principaux flux sont représentés (supérieurs à 700 migrations par ex.)

Grenoble

Une métropole alpine qui entretient des liens forts avec Lyon, Paris et l'étranger

Deuxième aire urbaine de la région, Grenoble représente 10 % des emplois et 9 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes. Au regard des migrations résidentielles, des navettes domicile-travail et des flux économiques, Grenoble entretient des liens forts avec les autres aires urbaines de la région, en particulier Lyon et Chambéry, mais aussi avec Paris.

L'aire urbaine de Grenoble attire des étudiants

En 2013, l'aire urbaine de Grenoble accueille 684 400 habitants. Sa croissance démographique, entre 2008 et 2013, est essentiellement portée par la croissance naturelle, le solde migratoire étant proche de l'équilibre.

Entre 2012 et 2013, 25 000 personnes se sont installées dans l'aire urbaine grenobloise. La part de nouveaux arrivants dans la population (3,7 %) est supérieure à celle observée à Saint Étienne (2,5 %) ou à Lyon (3,3 %) mais plus faible qu'à Clermont-Ferrand (4 %) et surtout Genève-Annemasse (6,1 %). Cette attractivité concerne les arrivées de France, mais également de l'étranger. Parmi les flux arrivants dans la région grenobloise, 16 % de ces nouveaux arrivants viennent de l'étranger.

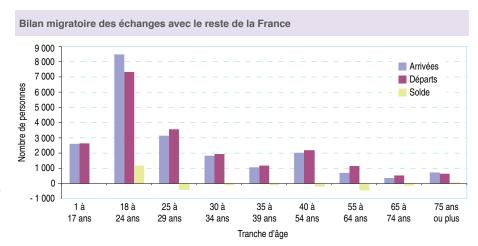
Dans ces échanges avec le reste de la France, l'aire urbaine de Grenoble est légèrement déficitaire (–220 personnes). En effet, entre 2012 et 2013, 20 990 personnes s'y sont installées alors que dans le même temps, 21 210 personnes l'ont quittée. Si globalement les échanges migratoires se traduisent par une perte d'habitants sur l'ensemble de l'aire urbaine grenobloise, la situation de la ville centre diffère de celle de la banlieue et couronne. La ville de Grenoble perd plus d'habitants qu'elle n'en attire, à l'inverse de sa périphérie.

L'attractivité est très variable selon l'âge. À Grenoble, elle repose essentiellement sur les étudiants. Au jeu des échanges avec le reste de la France, l'aire urbaine de Grenoble a gagné en un an 1 200 jeunes de 18-24 ans. Pour toutes les autres classes d'âges les départs sont plus nombreux ou du même ordre que les arrivées.

Les échanges hors étranger de l'aire urbaine se font avec le reste de la région. Les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie font partie de l'académie de Grenoble et génèrent ainsi des flux importants de jeunes en formation. Entre 2012 et 2013, l'aire urbaine grenobloise a gagné 1 950 étudiants ou élèves. Par ailleurs on constate des échanges soutenus avec Lyon et Paris, flux qui se soldent par un léger déficit pour l'aire grenobloise.

De nombreuses navettes domicile-travail au sein de l'aire urbaine, entre son pôle et sa couronne

En 2013, l'aire urbaine de Grenoble compte 302 200 emplois. Neuf de ces emplois sur dix sont occupés par des personnes qui y résident. Les navettes domicile-travail entre l'aire de Grenoble et l'extérieur se font principalement avec les aires



Source: Insee, Recensement de la population 2013

urbaines de Lyon et Chambéry.

Du fait du mouvement de périurbanisation observé au cours des décennies précédentes, la population a progressé à la périphérie alors que l'emploi est resté concentré dans le pôle urbain. Ce dernier accueille 85 % des emplois et 73 % de la population active de l'aire urbaine. Les navettes domicile-travail entre le pôle et sa couronne sont donc importantes. Deux tiers des habitants de la couronne n'y travaillent pas (seulement 10 % dans le pôle). Les navetteurs résidant dans le pôle parcourent des distances plus courtes (17 km) que ceux vivant dans les couronnes (24 km), pour un temps de trajet motorisé estimé à 26 min dans la couronne contre 21 dans le pôle. La voiture est le principal mode de transport pour se rendre à son travail dans la couronne (83,7 %) comme dans le pôle (61,6 %). Près d'un actif sur cinq du pôle utilise les transports en commun contre 6,3 % dans la couronne.

Une offre en transport en commun maillée entre TER, réseau de cars du département et offre des trois périmètres de transports urbains

Le réseau TER de l'aire urbaine grenobloise s'articule autour des quatre branches de l'étoile ferroviaire (Lyon-Grenoble, Grenoble-Valence, Grenoble-Gap, Annecy/Genève-Grenoble) et permet d'accéder aux principaux pôles urbains de la région. Avec 21 gares présentes sur le territoire, le temps moyen d'accès à une gare des habitants de l'aire urbaine est de 9 min.

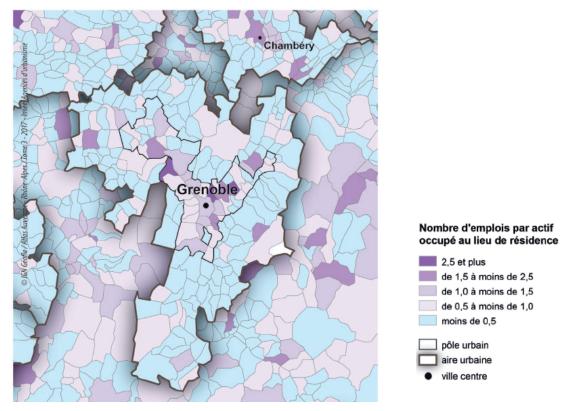
L'offre de cars TransIsère, gérée par le département, vient compléter celle des TER par une desserte plus fine des territoires.

Un peu plus de salariés dépendant d'un siège extérieur

90 % des établissements situés sur l'aire urbaine grenobloise ont leur siège social sur le territoire. Les établissements dont le siège est à l'extérieur étant de plus grande taille, on compte 56 % de salariés dépendant d'un siège social extérieur. Cette dépendance à l'extérieur en termes de salariés est légèrement plus élevée à Grenoble (56 %) que dans les autres grandes aires d'Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon: 54 %, Saint-Étienne: 51 %, Clermont-Ferrand: 46 %, Genevois français: 50 %).

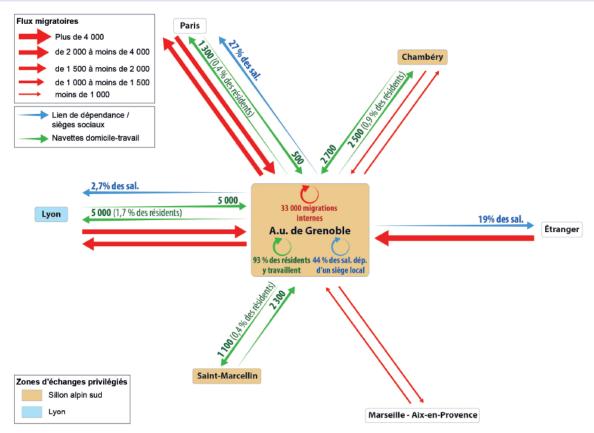
Des salariés grenoblois (26,5 %) dépendent d'un siège social parisien, et près d'un sur cinq (19,4 %) d'un siège situé à l'étranger. Certains de ces groupes sont installés de longue date à Grenoble (Becton-Dickinson, Caterpillar, Hewlett-Packard...) et font partie de l'identité industrielle du territoire.

	Aire urbaine de Grenoble
Migrations résidentielles	
Arrivées en provenance de l'étranger (sur un an)	4 000
Arrivées en provenance de la France (sur un an)	20 990
Départs vers la France (sur un an)	21 210
Part des arrivées dans la population âgée d'un an ou plus (en %)	3,7
Navettes domicile-travail	
Emplois au lieu de travail	302 170
dont occupés par des actifs résidant dans l'aire (en %)	90,4
Actifs occupés (au lieu de résidence)	294 070
dont habitant et travaillant dans la même commune (en %)	29,7
dont travaillant en dehors de l'aire (en %)	7,1
Liens économiques	
Part des salariés dépendants d'un siège social situé dans l'aire (en %)	43,9



Source : Insee, Recensement de la population 2013

Relations préférentielles avec les autres aires urbaines



Guide de lecture : Quotidiennement, 5 000 personnes habitant l'aire de Lyon vont travailler dans l'aire grenobloise. 5 000 personnes font le chemin inverse, soit 1,7 % des résidents de l'aire de Grenoble ayant un emploi. Sur un an, 3 500 personnes ont déménagé de l'aire de Lyon vers celle de Grenoble, et inversement. Parmi les salariés du secteur marchand travaillant dans l'aire grenobloise, 2,7 % dépendent d'un siège social localisé dans l'aire de Lyon.

Note : seuls les principaux flux sont représentés (supérieurs à 500 migrations par ex.)

Saint-Étienne

Des flux intenses avec les territoires voisins, notamment entre domicile et travail

L'aire urbaine de Saint-Étienne, avec ses 513 000 habitants, est la troisième aire la plus peuplée de la région et entretient de nombreux échanges avec ses territoires voisins.

9 sièges sociaux sur 10 situés dans l'aire urbaine stéphanoise

Sur l'aire urbaine stéphanoise, 90 % des 30 900 établissements du secteur marchand ont leur siège social sur le territoire. Seuls 4 % ont leur siège social à Paris et moins de 2 % à l'étranger. En revanche ils représentent 37,5 % des salariés du secteur marchand du territoire.

Les 195 000 emplois de l'aire urbaine se répartissent entre Saint-Étienne (42 %), les villes des vallées du Gier et de l'Ondaine (Saint-Chamond 6 %, Firminy 4 %), du sud de la plaine du Forez (Andrézieux-Bouthéon 5,5 %) et de la couronne stéphanoise (La Talaudière 3 %).

Une aire urbaine au centre d'un bassin de vie de plus en plus étendu

Sur l'année 2013, les nouveaux arrivants, de France ou de l'étranger, représentent 2,5 % de la population soit environ 12 870 personnes par an. Cependant l'aire urbaine stéphanoise enregistre encore un déficit migratoire avec le reste de la France. Sur un an, l'excédent des départs sur les arrivées s'élève à 970 personnes.

En revanche, elle attire les jeunes de 18-24 ans : près de 4 000 arrivées et un solde positif avec la France entre les arrivées et les départs de plus de 400 personnes. Il s'agit essentiellement d'étudiants. Ce constat est encore plus accentué sur la ville de Saint-Étienne qui concentre de nombreux établissements d'enseignement supérieur (ESADSE, École des Mines, ENISE, Telecom...)

Les échanges principaux se font avec les aires urbaines proches, notamment Lyon puis, dans une moindre mesure, Montbrison, Sainte-Sigolène et Feurs, montrant ainsi l'extension territoriale du bassin de vie dans le Forez, au nord, et dans l'arrondissement d'Yssingeaux (Haute-Loire).

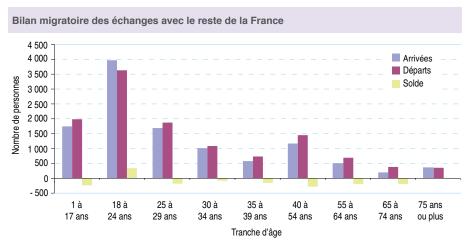
Ce phénomène de desserrement se retrouve aussi dans les échanges internes. Comme dans de nombreuses agglomérations françaises, la ville centre stabilise sa population alors que la périphérie proche et la couronne périurbaine continuent à en gagner.

Une aire polarisante avec de nombreux flux domicile-travail

Comme dans les autres aires urbaines, les emplois de l'aire urbaine sont majoritairement occupés par des actifs qui y résident (87%), entraînant 169 100 flux domicile—travail internes à l'aire urbaine.

À l'échelle du pôle urbain, 43 % des actifs occupés travaillent dans leur commune de résidence. Dans la ville centre, cette proportion s'élève à 68 %.

Néanmoins, un peu plus de $10\,\%$ des actifs de l'aire urbaine de Saint-Étienne travaillent dans les aires urbaines proches, dont $7\,\%$ dans l'aire lyonnaise (soit $14\,240$ personnes).



Source: Insee, Recensement de la population 2013

L'aire urbaine stéphanoise est un territoire fortement polarisant, qui attire les actifs des territoires voisins : un tiers des actifs de l'aire urbaine de Montbrison, plus d'un quart de celle de Sainte-Sigolène et 21 % de celle de Feurs. Chaque jour, 5 070 habitants de l'aire urbaine lyonnaise viennent travailler dans celle de Saint-Étienne.

Ce phénomène continue d'entraîner une augmentation du nombre de navetteurs domicile-travail, et un allongement de leurs distances moyennes.

Trois quarts des déplacements entre domicile et travail réalisés en voiture

Le mode de transport principal des actifs occupés est la voiture (77 %). Mais à l'échelle du pôle urbain, près d'un quart d'entre eux utilise un mode alternatif pour ses déplacements (13 % les transports en commun, 10 % la marche, 1,5 % les deux roues).

Les ménages du pôle urbain sont moins motorisés que ceux de la couronne périurbaine grâce à une offre de transport collectif plus performante et à une plus grande proximité des services et des équipements : un ménage sur quatre ne possède pas de voiture dans le pôle urbain contre un sur douze dans la couronne.

Saint-Étienne, au cœur de réseaux de transport très fréquentés

L'étoile ferroviaire permet de relier Saint-Étienne à la plupart des villes moyennes de l'aire urbaine (Firminy, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Bonson, Veauche...) ainsi qu'aux principales villes des aires urbaines proches (Lyon, Roanne, Le Puy-en-Velay, Montbrison).

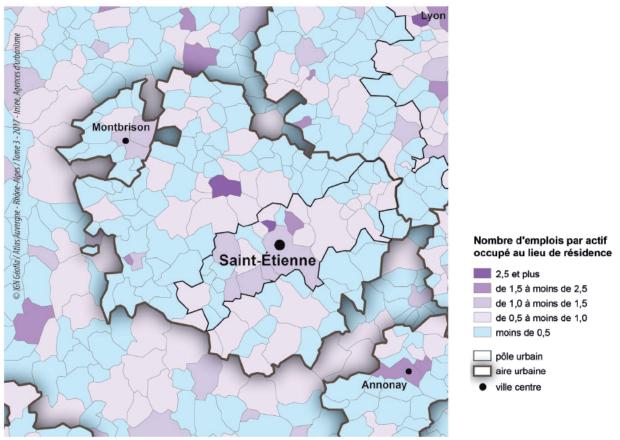
Avec plus de 15 000 voyages par jour, l'axe Firminy - Saint-Étienne - Lyon est l'une des lignes TER les plus fréquentées de France.

Le réseau routier structurant se compose essentiellement de l'A47 en direction de Lyon, de l'A72 en direction de Roanne ainsi que de la RN88 en direction du Puyen-Velay. Le trafic moyen journalier en 2015 dans la traversée de l'agglomération stéphanoise est lui aussi très dense, avec 82 000 véhicules sur l'A72 et 75 000 véhicules sur la RN88.

Le réseau de transport en commun organisé par Saint-Étienne Métropole constitue également un réseau structurant pour le territoire avec ses 73 lignes régulières. Plus de 46 millions de voyages sont enregistrés chaque année dont près de la moitié sur les 3 lignes de tramway qui irriguent la ville centre.

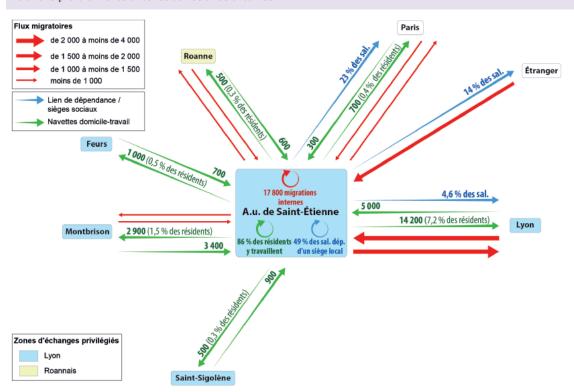
Ce réseau continue à se développer avec le projet d'extension de la 3º ligne de tramway qui vise à relier, à partir de 2019, la gare et le quartier d'affaires de Châteaucreux au pôle multimodal de La Terrasse et au CHU Nord, via les équipements métropolitains de la plaine Achille (Zénith, Comédie, Stade Geoffroy Guichard, Parc des expositions...) et le Technopôle (3 320 emplois privés).

	Aire urbaine de Saint-Étienne
Migrations résidentielles	
Arrivées en provenance de l'étranger (sur un an)	1 660
Arrivées en provenance de la France (sur un an)	11 210
Départs vers la France (sur un an)	12 180
Part des arrivées dans la population âgée d'un an ou plus (en %)	2,5
Navettes domicile-travail	
Emplois au lieu de travail	194 950
dont occupés par des actifs résidant dans l'aire (en %)	87,3
Actifs occupés (au lieu de résidence)	197 620
dont habitant et travaillant dans la même commune (en %)	36
dont travaillant en dehors de l'aire (en %)	13,9
Liens économiques	
Part des salariés dépendants d'un siège social situé dans l'aire (en %)	48,9



Source : Insee, Recensement de la population 2013

Relations préférentielles avec les autres aires urbaines



Guide de lecture : Quotidiennement, 5 000 personnes habitant l'aire de Lyon vont travailler dans l'aire stéphanoise. 14 200 personnes font le chemin inverse, soit 7,2 % des résidents de l'aire de Saint-Étienne ayant un emploi. Sur un an, 2 500 personnes ont déménagé de l'aire de Lyon vers celle de Saint-Étienne, et inversement. Parmi les salariés du secteur marchand travaillant dans l'aire stéphanoise, 4,6 % dépendent d'un siège social localisé dans l'aire de Lyon.

Note : seuls les principaux flux sont représentés (supérieurs à 300 migrations par ex.)

Clermont-Ferrand

Un territoire attractif, notamment pour les étudiants, avec des polarités économiques structurantes

Avec 473 000 habitants, l'aire urbaine de Clermont-Ferrand est la quatrième aire urbaine régionale et reste la première de l'ex-Auvergne. Seule métropole d'importance dans l'ouest régional, elle bénéficie d'une attractivité démographique et économique réelle, notamment en comparaison des territoires environnants. L'aire urbaine clermontoise structure l'ouest régional en captant la plupart des flux.

Des apports migratoires importants, depuis Paris, Lyon et les territoires auvergnats

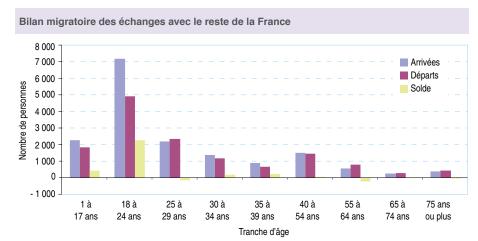
Sur un an, 18 840 personnes sont venues s'installer dans l'aire urbaine clermontoise. C'est un volume quatre fois moindre qu'à Lyon (72 000 arrivées), ou de l'ordre de 7 000 personnes de moins qu'à Grenoble et 6 000 de plus qu'à Saint-Étienne. Relativement à la population, ces arrivées représentent une proportion importante, soit 4 % de la population, devant Lyon, Grenoble et Saint-Étienne. Les arrivées depuis les aires urbaines de Paris et Lyon sont en volume les plus importantes (1 600 et 860 personnes) mais ne représentent que 15 % des arrivées, autant que depuis les autres aires urbaines auvergnates.

Sur un an, le bilan migratoire de l'aire urbaine clermontoise avec le reste de la France est positif de 2 700 personnes, comme à Annemasse, quand celui de Lyon l'est de 900 personnes et ceux de Saint-Étienne et Grenoble sont négatifs. Au jeu des arrivées et des départs, l'aire urbaine de Clermont-Ferrand perd des habitants au profit des principales aires urbaines françaises (Lyon, Toulouse, Montpellier).

Un nouvel arrivant sur trois est un étudiant

Sur l'aire clermontoise, le meilleur bilan migratoire concerne les étudiants : 4 300 arrivées (soit 31 % des arrivées) contre 2 300 départs. Les mouvements d'étudiants ont un impact migratoire important, contribuant à une hausse de + 8,8 % de la population, mais leur départ à la fin des études ne permet pas d'enclencher une croissance démographique franche.

Le bilan migratoire des cadres est équilibré, autour de 1800 personnes. L'amélioration l'attractivité sur cette catégorie socioprofessionnelle est un axe fort des projets territoriaux clermontois, tout comme l'attractivité auprès des jeunes familles avec enfants. Le bilan migratoire des 25-34 ans est aujourd'hui équilibré (autour de 3 500 entréessorties) car les excédents migratoires des 30-34 ans compensent les déficits des 25-29 ans. Sur cette population des jeunes adultes, l'aire urbaine clermontoise est proportionnellement à sa population, plus attractive que l'aire stéphanoise et grenobloise. Le développement économique et la création d'emplois restent les leviers les plus efficaces pour relever ce défi démographique.



Source: Insee, Recensement de la population 2013

Une capacité décisionnelle économique locale

territoire bénéficie d'une décisionnelle économique certaine. 54 % des salariés de l'aire urbaine clermontoise (53 500 personnes) dépendent d'une entreprise dont le siège social est dans l'aire urbaine. Cette forte proportion, la plus forte des principales aires urbaines de la région, est due à l'implantation historique du groupe Michelin qui assure depuis Clermont-Ferrand les fonctions de commandement de ces établissements. Moins de 11 % des salariés de l'aire urbaine dépendent d'une entreprise installée à l'étranger, traduisant à la fois un moindre éloignement des lieux de commandement mais aussi un manque d'attractivité pour les capitaux étrangers. La dépendance à Paris est comparable aux autres aires urbaines (autour de 24 %); celle à Lyon est plutôt faible (1,5 % des salariés).

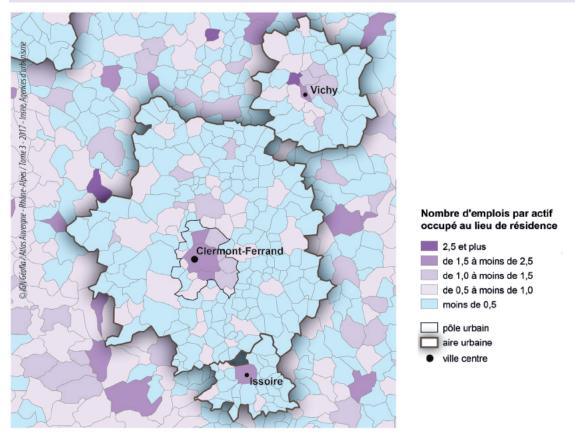
Plusieurs pôles d'emplois maillent le territoire, permettant de limiter les déplacements domicile-travail

L'aire urbaine clermontoise propose aujourd'hui près de 203 000 emplois à ses 200 000 actifs, soit un rapport équilibré comme à Lyon, Grenoble et Saint-Étienne. 75 % des emplois sont dans le pôle urbain mais l'emploi est aussi

relativement présent dans la couronne : 25 % contre 20 % à Lyon, et 15 % à Grenoble. Les pôles d'emplois secondaires de Riom, Enval, Aigueperse, Pontgibaud maillent la couronne, expliquant en partie la proportion importante d'actifs travaillant dans leur commune de résidence à l'échelle de l'aire urbaine (34 %). 8 % des actifs de l'aire urbaine clermontoise travaillent hors de la zone. Les principaux échanges se font avec l'aire urbaine d'Issoire (2 600 sorties/2 700 entrées), Vichy (bilan équilibré autour de 1 700 personnes), Thiers (1700 sorties/1 100 entrées), territoires aujourd'hui réunis au sein du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne. Le pôle industriel des Ancizes, en périphérie immédiate de l'aire urbaine, attire chaque jour 1 200 actifs résidant dans l'aire urbaine clermontoise.

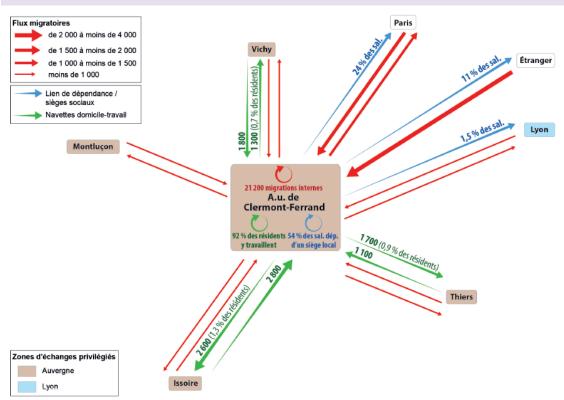
77 % de ces navettes se font en voiture (soit 10 points de plus qu'à Lyon et Grenoble) pour des trajets d'une vingtaine de kilomètres en moyenne : 15 km dans le pôle urbain, 23 km dans la couronne. L'utilisation des transports en commun est cantonnée au pôle urbain (plus ou moins le Périmètre des Transports Urbains de l'agglomération) et reste modérée (13,4 % des navettes).

	Aire urbaine de Clermont-Ferrand
Migrations résidentielles	
Arrivées en provenance de l'étranger (sur un an)	2 290
Arrivées en provenance de la France (sur un an)	16 550
Départs vers la France (sur un an)	13 860
Part des arrivées dans la population âgée d'un an ou plus (en %)	4
Navettes domicile-travail	
Emplois au lieu de travail	202 830
dont occupés par des actifs résidant dans l'aire (en %)	90,8
Actifs occupés (au lieu de résidence)	200 090
dont habitant et travaillant dans la même commune (en %)	33,6
dont travaillant en dehors de l'aire (en %)	7,9
Liens économiques	
Part des salariés dépendants d'un siège social situé dans l'aire (en %)	54,0



Source : Insee, Recensement de la population 2013

Relations préférentielles avec les autres aires urbaines



Guide de lecture : Quotidiennement, 2 800 personnes habitant l'aire d'Issoire vont travailler dans l'aire de Clermont-Ferrand. 2 600 personnes font le chemin inverse, soit 1,3 % des résidents de l'aire de Clermont-Ferrand ayant un emploi. Sur un an, 450 personnes ont déménagé de l'aire d'Issoire vers celle de Clermont-Ferrand, et inversement. Parmi les salariés du secteur marchand travaillant dans l'aire de Clermont-Ferrand, 24 % dépendent d'un siège social localisé dans l'aire de Paris.

Note: seuls les principaux flux sont représentés (supérieurs à 300 migrations par ex.)

Genevois français Des mobilités intenses stimulées par un environnement transfrontalier

L'aire urbaine d'Annemasse compte plus de 300 000 habitants en 2013. Cinquième aire urbaine régionale par la taille, elle se situe au sein de l'agglomération transfrontalière de Genève. Elle est ainsi confrontée à des problématiques se rapprochant de celles de grandes agglomérations urbaines beaucoup plus vastes.

Deux fois plus de nouveaux arrivants que dans les grandes aires régionales

L'aire urbaine d'Annemasse connaît un dynamisme démographique ininterrompu depuis plus de 50 ans. De nombreux habitants de France et de l'étranger viennent chaque année s'installer sur ce territoire frontalier de la Suisse. Sur un an, un peu plus de 18 000 personnes sont venues s'installer sur l'aire urbaine d'Annemasse. Près de quatre arrivants sur dix (6 900) résidaient à l'étranger un an auparavant. La part des nouveaux arrivants dans la population toutes provenances confondues (6,1 %) est presque deux fois plus élevée que dans les autres grandes aires régionales (3,3 % à Lyon et 3,7 % à Grenoble). La pénurie de logements et la forte tension sur l'immobilier à Genève, conjuguées à l'attractivité économique de la métropole internationale engendrent de nombreuses installations du côté français de la frontière, où les disponibilités foncières sont plus importantes.

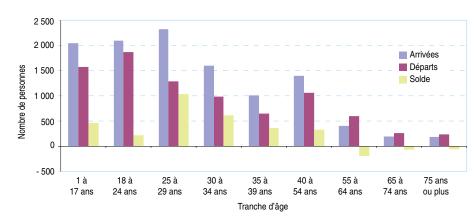
Dans les échanges avec la France, les arrivées dans le Genevois français sont plus nombreuses que les départs. Le solde migratoire de l'aire d'Annemasse avec le reste de la France métropolitaine est trois fois supérieur à celui de l'aire lyonnaise (+ 2 700 contre + 900). C'est avec les aires de Paris et de Cluses que les flux de population sont les plus intenses. L'aire d'Annemasse gagne des résidents aux dépens de Paris (+ 1 100), preuve de l'attractivité de la zone. Elle en perd en revanche vis-à-vis des aires de Cluses (– 200), ou encore Annecy et Chambéry, marquant ici l'étalement urbain vers les zones de proximité.

Quelle que soit leur résidence antérieure, ce sont principalement des personnes entre 25 et 34 ans avec de jeunes enfants qui viennent s'installer dans le Genevois français. La zone est prisée par les cadres et dans une moindre mesure par des professions intermédiaires et des employés. À l'inverse, les étudiants très représentés dans les migrations des grandes aires régionales, sont plus nombreux à quitter le territoire qu'à venir s'y installer faute d'offre universitaire.

Un emploi polarisé par l'agglomération de Genève

Dans le cas d'Annemasse, Genève constitue le véritable cœur économique de l'aire urbaine, conférant à la partie française un caractère résidentiel qui en fait sa singularité. L'aire urbaine d'Annemasse ne propose ainsi qu'un peu plus de 76 000 emplois aux 145 000 travailleurs qui y résident, soit 1 emploi offert pour 2 actifs occupés. Ce rapport est équilibré dans les autres grandes aires régionales.

Bilan migratoire des échanges avec le reste de la France



Source: Insee, Recensement de la population 2013

Dans l'aire urbaine d'Annemasse, la moitié des actifs résidant dans la zone (72 000) exercent leur emploi en Suisse. Les cadres sont même deux sur trois à travailler de l'autre côté de la frontière. Les conditions des activités économiques sont ressenties comme plus attractives côté Suisse que côté France (niveau des salaires, fiscalité, droit du travail, règles comptables, etc.).

La gestion des flux, un défi majeur

La mobilité est un sujet prioritaire pour l'ensemble des acteurs locaux du Genevois français et des territoires de proximité avec l'augmentation des déplacements qui marquent la saturation des principaux axes routiers du territoire. De 2008 à 2013, le nombre de résidents travaillant hors de la zone et en Suisse ont progressé respectivement de + 3,7 % et + 4,1 % en moyenne chaque année. Le Genevois français apparaît comme un espace au sein duquel les déplacements de personnes sont plus intensifiés que freinés par la frontière. Jusqu'à maintenant, l'urbanisation a aussi favorisé le recours à la voiture individuelle. Plus des troisquarts des habitants (77 %) utilisent ce moyen de transport. 44 % des ménages sont équipés de 2 véhicules ou plus, soit en moyenne dix points de plus que dans les grandes aires régionales.

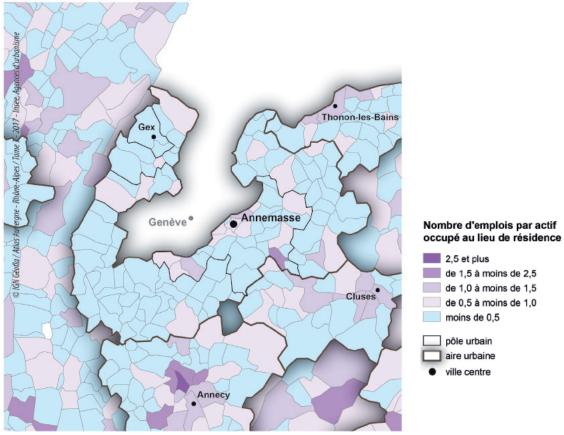
Une offre de transports collectifs encore insuffisante

L'alternative à la voiture est rendue difficile par le moindre développement des réseaux de transports collectifs. Les trois-quarts des habitants du pôle urbain (76 %) sont desservis par les transports urbains, contre 92 % à Lyon et près de 100 % à Saint-Étienne, Grenoble ou Clermont-Ferrand. Les communes disposant d'une gare ferroviaire sont aussi moins nombreuses que dans les quatre grandes aires régionales.

Même si elle s'est renforcée ces dernières années, l'offre de transports publics est très faible côté français alors qu'elle est dense côté Suisse. La continuité du réseau ferroviaire entre les deux pays, et l'offre régionale seront améliorés d'ici 2020 via la réalisation du CEVA (nouvelle liaison ferroviaire Cornavin - Eaux Vives - Annemasse) qui desservira ainsi plus de 40 gares dans un rayon de 60 km.

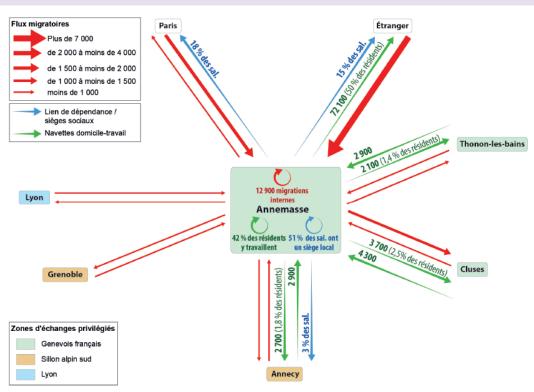
Les mobilités longues distances sont quant à elles facilitées par la proximité de l'aéroport international de Genève positionné sur des destinations internationales.

	Aire urbaine d'Annemasse
Migrations résidentielles	
Arrivées en provenance de l'étranger (sur un an)	6 860
Arrivées en provenance de la France (sur un an)	11 200
Départs vers la France (sur un an)	8 500
Part des arrivées dans la population âgée d'un an ou plus (en %)	6,1
Navettes domicile-travail	
Emplois au lieu de travail	76 350
dont occupés par des actifs résidant dans l'aire (en %)	79,0
Actifs occupés (au lieu de résidence)	145 050
dont habitant et travaillant dans la même commune (en %)	17,5
dont travaillant en dehors de l'aire (en %)	58,4
Liens économiques	
Part des salariés dépendants d'un siège social situé dans l'aire (en %)	50,5



Source : Insee, Recensement de la population 2013

Relations préférentielles avec les autres aires urbaines



Guide de lecture : Quotidiennement, 2 900 personnes habitant l'aire d'Annecy vont travailler dans l'aire d'Annemasse. 2 700 personnes font le chemin inverse, soit 1,8 % des résidents de l'aire d'Annemasse ayant un emploi. Sur un an, 750 personnes ont déménagé de l'aire d'Annemasse, et 900 dans le sens inverse. Parmi les salariés du secteur marchand travaillant dans l'aire d'Annemasse, 18 % dépendent d'un siège social localisé dans l'aire de Paris.

Note : seuls les principaux flux sont représentés (supérieurs à 300 migrations par ex.)